

# LES CAPSULES CNCD

## CAPSULE #2

### Gouvernance partagée en action

Retour d'expérience du Conseil de développement de Nantes métropole

Ségolène Charles et Thierry Audéon, Conseil de développement de Nantes métropole

5 février 2026



Le Conseil de développement de Nantes Métropole expérimente depuis 2022 une **gouvernance collégiale** fondée sur l'**horizontalité** et l'**intelligence collective**. Le Codev se compose d'environ 20 membres représentatifs de la diversité des habitants. Son rôle reste celui prévu pour les conseils de développement : éclairer la décision publique par des contributions issues de la participation citoyenne, à partir de saisines métropolitaines, d'autosaisines ou d'interpellations citoyennes.

UNE ORGANISATION HORIZONTALE

DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT  
PARTAGÉES

UNE PARTICIPATION CITOYENNE  
ORGANISÉE À DEUX NIVEAUX

UN DISPOSITIF ACCOMPAGNÉ ET ÉVALUÉ

DES ACQUIS OU DES DÉFIS POUR LA SUITE

# UNE ORGANISATION HORIZONTALE

La particularité du Codev réside dans l'absence de présidence. Les décisions sont prises collectivement lors de **séances mensuelles** qui tiennent lieu d'instance de pilotage. Ces séances, soigneusement préparées en amont, permettent le partage d'information, l'arbitrage des décisions et la coordination des groupes de travail. Les rôles d'animation sont tournants (facilitation, gestion du temps, distribution de la parole), afin de garantir l'**équité** entre les membres et l'**appropriation collective** du fonctionnement. La prise de décision s'appuie principalement sur la recherche du **consensus**, complétée si nécessaire par des votes majoritaires ou des outils de « prise de température » permettant d'évaluer rapidement le niveau d'adhésion du collectif.



Les travaux s'organisent en groupes de travail. Les membres disposent de rôles différenciés : pilotes, contributeurs et « bonificateurs » chargés d'apporter un regard critique extérieur.

# DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT PARTAGÉES

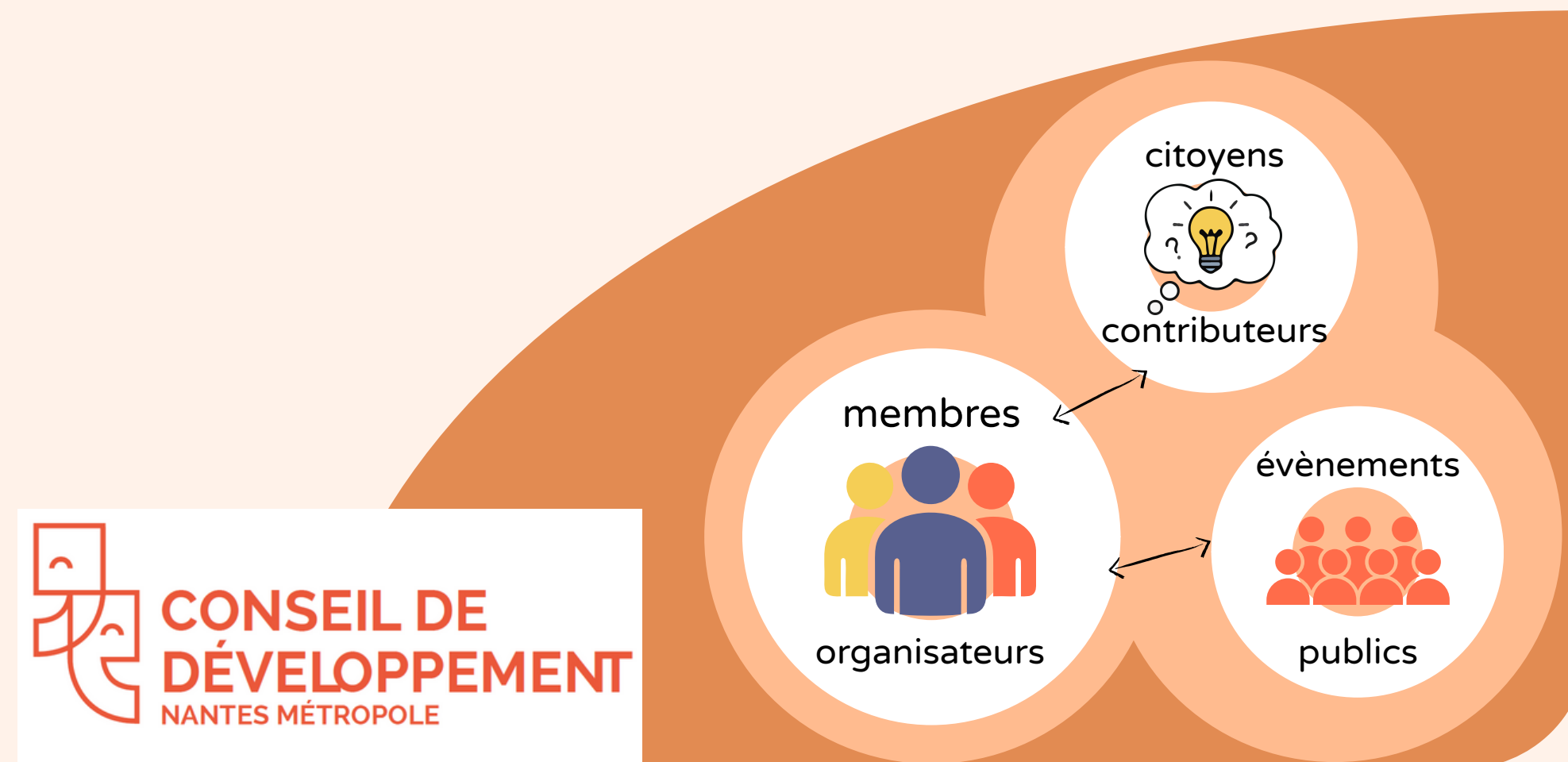
La mise en place de cette gouvernance a nécessité un important travail initial de définition des **valeurs** et des **règles communes** : règlement intérieur, charte de fonctionnement, guide des réunions, principes de communication inclusive ou encore modalités de création des groupes de travail. La circulation de l'information est assurée par plusieurs outils complémentaires : bulletin hebdomadaire, espaces numériques partagés, groupes de discussion et séances plénières mensuelles. Ce dispositif garantit un accès équitable à l'information et permet à chaque membre de participer à la représentation extérieure du Codev selon un principe de rotation.



Définir un socle de régulation du collectif est indispensable dans un fonctionnement sans présidence.

# UNE PARTICIPATION CITOYENNE ORGANISÉE À DEUX NIVEAUX

Le Codev distingue les membres du « collège organisateur », qui conçoivent et animent les démarches participatives, et les **panels de citoyens** du territoire qui participent ponctuellement aux ateliers pour produire les contributions et recommandations. Les participants sont recrutés via appels à participation, communication locale et mobilisation du réseau d'habitants constitué progressivement.



# UN DISPOSITIF ACCOMPAGNÉ ET ÉVALUÉ

Cette gouvernance horizontale a fait l'objet d'une évaluation menée avec les services de la métropole. Les premiers résultats montrent une diversification des profils impliqués, une offre de participation élargie et des contributions citoyennes effectivement prises en compte par la collectivité, qui instruit chaque avis et fournit une réponse argumentée.



Le soutien institutionnel (moyens humains, financiers et logistiques) constitue également un facteur clé de réussite.

# DES ACQUIS ET DES DÉFIS POUR LA SUITE

Après trois années de fonctionnement, l'expérience démontre la capacité d'un conseil de développement à fonctionner sans présidence tout en maintenant une production d'avis structurée et reconnue. Les principaux enjeux pour les années à venir concernent le renforcement de la visibilité du Codev, l'élargissement de la participation et la consolidation du rayonnement de cette gouvernance collégiale, désormais installée comme une expérimentation démocratique à part entière.

# CONSULTEZ LE DIAPORAMA



# VISIONNEZ LE REPLAY

 Gouvernance partagée en action : le cheminement du Conseil de développement de Nantes Métropole CAPSULES CNCD  Copy link

## REPLAY

### CAPSULE #2

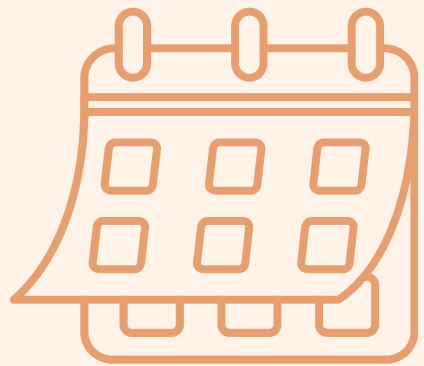
## Gouvernance partagée en action

Retour d'expérience du Conseil de développement de Nantes métropole

Watch on  YouTube

# PROCHAINE CAPSULE



Capsule # 3

17 mars 2026 - 12h30

Une convention citoyenne pour repenser la tarification de l'eau.  
Retour d'expérience du Codev des Balcons du Dauphiné